

NEWSLETTER N°99

Avril-Mai-Juin 2026

المفقودون
DISPARUS
المفقودون
DISPARUS
المفقودون
DISPARUS
المفقودون
DISPARUS
المفقودون
DISPARUS

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie

RAPPORT ALGÉRIE 2025 : UN ÉTAT DES LIEUX ALARMANT DES DROITS HUMAINS



Le 30 mai 2026, à la Bourse du Travail de Paris, le CFDA et Riposte internationale ont rendu public leur rapport sur la situation des droits de l'Homme en Algérie intitulé *Algérie : entre répression et persécution*. Ce rapport est le fruit de plusieurs mois de recherches, de collecte de témoignages et d'analyses juridiques menées par les deux organisations.

La rencontre s'est ouverte par une présentation des principales conclusions du rapport par Nassera Dutour, présidente du CFDA, Ali Aït Djoudi, président de Riposte Internationale, et Maître Aïssa Rahmoune. Les intervenants ont mis en évidence la poursuite de la dégradation des libertés fondamentales en Algérie en 2025.



Le rapport souligne notamment la violente répression encouragée par des textes de loi dont l'utilisation croissante de l'article 87 bis du Code pénal relatif au terrorisme pour réprimer les voix dissidentes, ainsi que la multiplication des poursuites visant les défenseur-e-s des droits humains. Une attention particulière a été consacrée aux groupes les plus exposés aux violations des droits humains, notamment les familles de disparu-e-s, les défenseur-e-s des droits humains, les migrant-e-s, les minorités religieuses et les femmes.

La conférence s'est conclue par un échange nourri avec le public, venu nombreux malgré les fortes chaleurs. Les discussions ont porté sur les défis auxquels sont confrontés les défenseur-e-s des droits humains en Algérie, les perspectives de mobilisation et le rôle essentiel de la documentation des violations pour préserver la mémoire des victimes et préparer les conditions d'une véritable justice transitionnelle.



À travers ce rapport et cette conférence, le CFDA et Riposte Internationale réaffirment leur engagement à documenter les violations des droits humains, à accompagner les victimes et leurs familles et à poursuivre leur travail de plaidoyer afin que les exigences de vérité, de justice et de réparation demeurent au cœur du débat public.

LES FAMILLES DE DISPARU.E-S HARCELÉES : L'ONU INTERPELLE L'ALGÉRIE



Saisi début avril par le CFDA, le Groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées ou involontaires (GTDFI) a officiellement interpellé les autorités algériennes face à la multiplication des actes de harcèlement visant les familles de personnes disparues.

Le CFDA dénonçait notamment les arrestations de Rachid Ben Nakhla et de Hamza Tellaa, tous deux fils de disparu, dans un contexte de répression croissante contre les proches des victimes et les défenseur.e-s des droits humains. Cette escalade fait suite à l'expulsion de la présidente du CFDA, Nassera Dutour, en juillet 2025, puis à la fermeture des locaux de SOS Disparus en mars 2026.

Le 13 mai, plusieurs experts des Nations unies ont rendu publiques leurs préoccupations. Ils condamnent la détention arbitraire de proches de disparu.e-s, la fermeture de SOS Disparus et rappellent aux autorités leur obligation de protéger les familles contre toute forme de représailles, de harcèlement ou d'intimidation. Ils ont également demandé que le sort de Rachid Ben Nakhla soit immédiatement clarifié et ont rappelé que la dissimulation du lieu de détention d'une personne peut constituer une disparition forcée au regard du droit international.



Cette intervention marque une étape importante en reconnaissant au niveau international les violations dénoncées par les familles et en rappelant à l'Algérie ses obligations en matière de vérité, de justice et de lutte contre l'impunité.

LES FAMILLES DE DISPARU.E.S TOUJOURS MOBILISÉES !

Depuis plusieurs décennies, les familles de disparus poursuivent inlassablement leur quête de vérité et de justice. Malgré le poids des années, l'âge et les obstacles rencontrés, elles continuent de se mobiliser avec une détermination intacte pour faire entendre la voix de leurs proches disparus.

Ces derniers mois, leur mobilisation s'est déroulée dans un contexte de répression toujours plus grand : mise sous scellés des locaux de SOS Disparus en mars, interdictions de rassemblements, intimidations, pressions policières et arrestations. Ces mesures n'ont toutefois pas empêché les familles de maintenir leurs actions.

Chaque mercredi, les mères de disparus continuent ainsi de se rassembler devant le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), perpétuant une mobilisation devenue un symbole de leur combat pour la vérité, la justice et la mémoire.



TRAVAIL DE DOCUMENTATION SUR LES ATTEINTES À LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION EN ALGÉRIE

Dans le cadre de son partenariat avec la clinique juridique Aix Global Justice de l'Université d'Aix-Marseille, le CFDA a accompagné les travaux de recherche menés par les étudiants de la clinique sur la liberté d'association, de presse et des médias en Algérie. Nourri par l'expertise et l'expérience de terrain du CFDA, cette recherche est d'ores et déjà consultable sur le site internet du CFDA.



CLINIQUE JURIDIQUE
AIX GLOBAL JUSTICE

Clinique de Droit
international des droits de
l'homme

www.aixglobaljustice.org

**Libertés d'association,
de la presse et des
médias en Algérie :
constats des restrictions
et recommandations
pour une mise en
conformité**

Par ailleurs, le CFDA a été invité à contribuer aux travaux préparatoires de l'Observation générale n°38 du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, actuellement en cours d'élaboration. Ce texte vise à préciser l'interprétation de l'article 22 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui protège le droit à la liberté d'association.

L'équipe du CFDA s'est donc attachée à proposer une contribution destinée à documenter les restrictions concrètes auxquelles il est confronté, ainsi que celles qui affectent ses associations partenaires. Cette contribution formule également des observations sur plusieurs dispositions du projet d'Observation générale, afin de faire entendre la voix de la société civile algérienne dans ce processus international.

MIGRATIONS – JUSTICE FOR THE MISSING PERSON



Cette rencontre régionale sur les disparus dans le cadre de la migration en Méditerranée, organisée par EuroMed Droits à Rabat et à laquelle le CFDA a été convié, a réuni familles de disparus, associations, avocats, experts médico-légaux et journalistes de toute la région euro-méditerranéenne. Elle avait pour objectif principal de rompre le silence sur les drames migratoires autour de trois piliers : vérité, responsabilité et justice.

Les échanges ont pointé du doigt les défaillances majeures dans la gestion des disparitions sur les routes migratoires, notamment les secours insuffisants, les difficultés d'identification des corps, l'absence de mécanismes pour les familles ainsi que les conséquences de la militarisation des frontières européennes, qui rendent les trajectoires migratoires toujours plus mortelles.



La rencontre a débouché sur la formulation de recommandations concrètes, notamment sur les leviers juridiques pour établir la responsabilité des États et sur des mesures médico-légales telles que la mise en place d'une base de données transfrontalière Ante-Mortem/Post-Mortem. Elle a ainsi réaffirmé que ces disparitions résultent de choix politiques sécuritaires, appelant à une mobilisation unifiée et replaçant les droits des familles au cœur de l'action, un constat qui rejoint directement le combat mené par le CFDA en Algérie.

LE CFDA PORTE LA QUESTION DES DISPARITIONS FORCÉES DEVANT LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Du 23 au 25 juin 2026, le CFDA a participé à une mission de plaidoyer à Genève, organisée par la FIDH à l'occasion de la 62e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Menée aux côtés de Riposte Internationale et de la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme, cette initiative s'est tenue à quelques jours des élections législatives algériennes du 2 juillet, avec pour objectif de sensibiliser les instances internationales à la situation des droits humains en Algérie.



Pendant trois jours, la délégation a rencontré des représentants de missions permanentes d'États membres, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ainsi que plusieurs titulaires de procédures spéciales du Conseil. Ces échanges ont permis d'alerter les acteurs onusiens sur les principales préoccupations en matière de droits fondamentaux dans le pays.

À cette occasion, Nassera Dutour a porté la voix des familles de disparu·e·s, rappelant l'absence de réponses de l'État algérien sur le sort des personnes victimes de disparitions forcées. Elle a souligné la nécessité de mettre en place un véritable processus fondé sur la vérité, la justice et la reconnaissance des victimes, afin de répondre aux attentes des familles en quête de vérité depuis de nombreuses années.



La délégation a également attiré l'attention sur d'autres préoccupations majeures, notamment les discriminations à l'égard des femmes, l'utilisation de l'article 87 bis du Code pénal pour réprimer les militant·e·s et défenseur·e·s des droits humains, ainsi que la situation des minorités confessionnelles.

Malgré le refus de la délégation algérienne auprès du Conseil des droits de l'homme de recevoir les organisations de la mission, cette mobilisation a permis de renforcer la visibilité internationale de la situation des droits humains en Algérie et d'établir un dialogue direct avec plusieurs acteurs clés du système onusien. Elle ouvre également la voie à un suivi des échanges engagés, en particulier avec les procédures spéciales des Nations Unies, afin de poursuivre le travail de plaidoyer sur les questions soulevées.

LE CFDA AU CŒUR DE LA MOBILISATION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT



Le CFDA a pris part au 9e Congrès mondial contre la peine de mort à Paris, organisé du 30 juin au 2 juillet 2026 par Ensemble contre la peine de mort (ECPM). Pendant trois jours, plus de 1 300 participants venus d'une centaine de pays ont échangé sur les défis de la lutte abolitionniste, à l'heure où certains États renouent avec les exécutions.

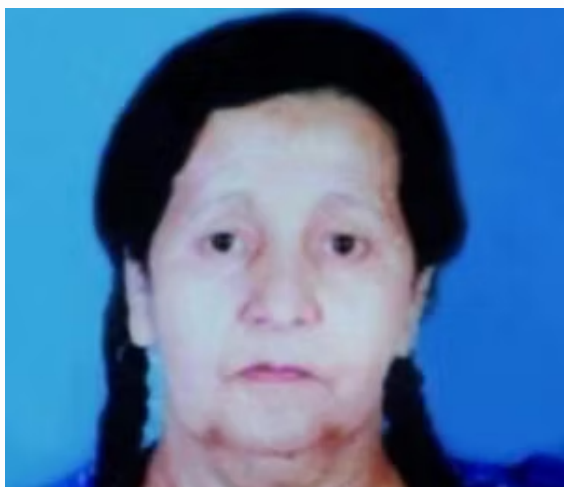
Le Congrès a été marqué par plusieurs avancées importantes : l'engagement du Liban en faveur de l'abolition, la candidature du Maroc pour accueillir la prochaine édition, la déclaration de 75 experts de l'ONU dénonçant le caractère discriminatoire de la peine de mort, ainsi que de nouveaux engagements de la Sierra Leone, du Tchad, du Cambodge et de la République centrafricaine.

Des témoignages poignants, notamment ceux de Hideko Hakamata et de Philippe Maurice, ont rappelé le coût humain de la peine capitale.

En participant à ce rendez-vous international, le CFDA réaffirme son engagement pour l'abolition universelle de la peine de mort, poursuit son plaidoyer contre son maintien en Algérie et renforce ses partenariats avec les acteurs internationaux de défense des droits humains.

LA RADIO DES SANS VOIX

UNE PETITE-FILLE ÉCRIT À SA GRAND-MÈRE QUE L'ÉTAT A FAIT DISPARAÎTRE



Dans la maison vide de ton absence, mon père, ton fils aîné, t'écrit à toi sa mère disparue, sa mère qui ne sait pas lire, l'unique lettre d'amour qu'un homme t'a jamais écrite.

Il te parle, et ses mots à chaque ligne redessinent ta présence, ils ont la douceur de la tendresse murmurée, ils ont la gravité d'un serment à tes pieds déposé. [[Lire l'intégralité de l'article ici.](#)]

AVEC 20,79 % DE PARTICIPATION, LE FUTUR PARLEMENT ALGÉRIEN NAÎT EN DÉFICIT DE LÉGITIMITÉ



L'abstention record du 2 juillet dépasse le simple désintérêt électoral. Elle interroge la stratégie institutionnelle du pouvoir depuis 2019 et fragilise l'Assemblée avant même sa mise en place. [[Lire l'intégralité de l'article ici.](#)]

GEL POLITIQUE, CONTRADICTIONS INSTITUTIONNELLES, RÉTRÉCISSEMENT DES LIBERTÉS ET HÉRITAGE DU HIRAK : ENTRETIEN AVEC FETHI GHARES



[Visionner le témoignage ici](#)

L'entretien propose une lecture politique de la situation nationale à travers quatre dynamiques majeures : le gel du MDS, les contradictions institutionnelles autour de l'article 200, la configuration annoncée du prochain Parlement et les pressions croissantes sur la société civile. Fethi Ghares y décrit un système politique verrouillé, où les décisions judiciaires et administratives servent à neutraliser les voix critiques, notamment à l'approche des élections. [[Ecouter l'entretien intégral ici.](#)]

ALGÉRIE : UN RAPPORT ACCABLANT DÉNONCE L'INTENSIFICATION DE LA RÉPRESSION EN 2025



[Visionner le témoignage ici](#)

Le rapport présenté par Riposte Internationale et le CFDA affirme que 2025 a été l'une des années les plus répressives en Algérie. Il dénonce une dérive autoritaire marquée par l'usage politique de la justice, l'extension des lois répressives et la criminalisation de l'engagement citoyen, concluant à un net rétrécissement des libertés et de l'espace civique. [[Ecouter l'entretien intégral ici.](#)]

POUR ALLER PLUS LOIN

Algérie : des experts de l'ONU alarmés par la répression visant les familles de disparus et la société civile

Algérie. entre répression et persécution : rapport annuel 2025 sur la situation des droits de l'homme en Algérie

Libertés d'association, de la presse et des médias en Algérie : constats des restrictions et recommandations pour une mise en conformité

REVUES DE PRESSE

Revue de Presse - Avril 2026

Revue de Presse - Mai 2026

Revue de Presse - Juin 2026

CONTACT

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site du CFDA : cfda.algerie-disparus.org

Site du Mémorial des Disparus : memorial-algerie.org

Téléphone : +33 9 53 36 81 14



[SOS Disparus - CFDA](https://www.facebook.com/SOSDisparus)



[@SOS_Disparus](https://twitter.com/SOS_Disparus)



[@sosdisparus](https://www.instagram.com/sosdisparus)



[Collectif des Familles de
Disparus en Algérie - CFDA](#)

المفقودون DISPARUS
ون DISPARUS
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie